

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

La parole donnée au Vigny



Jean-Michel Gallioz (à droite) et Gérard Giansetto ont écouté les doléances des résidences pour les améliorations à apporter à leur cadre de vie.

En 1971, cinq tours fortes de seize logements chacune ont été construites. Aujourd'hui, bon nombre de logements sont inoccupés. Les structures auraient besoin de retrouver une seconde jeunesse.

Accompagnés de Gérard Giansetto responsable de l'antenne Maurienne de l'Opac et de Jacques Bertail de la Sauvegarde de l'enfance de Savoie, le maire Jean-Michel Gallioz et certains conseillers municipaux ont rencontré les habitants.

Certains résidents n'ont pas manqué de soulever divers problèmes. «Il n'y a pas de jeux pour les plus petits. Peut-on avoir un toboggan comme c'est le cas à certains endroits ? Nous vous avons demandé d'installer des bancs devant chaque immeuble et cela n'a toujours pas été fait. Y aurait-il possibilité de mettre un bac à sable ?» Les élus ont répondu

que cela pose un «réel problème quant à l'hygiène». Se faisant le porte parole, une maman a demandé la mise en service d'une navette. Reste à trouver les bons créneaux. Autre sujet abordé concernant directement les appartements, l'étanchéité et le chauffage. «Chez moi, l'hiver il y a de la glace à l'intérieur des vitres» remarque une maman. «L'humidité est visible, les volets ne fonctionnent plus et il n'y a presque pas d'eau chaude» renchérit une autre.

«Ce n'est pas étonnant si beaucoup de familles ont déménagé» se lamente cette locataire. Elle qui réside ici depuis plusieurs années est catégorique : «on ne peut plus vivre dans de telles conditions.»

Si des travaux étaient engagés, ils engendreraient probablement une augmentation du coût du loyer.

DL 23/06/09